

Civil Society Dialogue Network: Crisis Response Meeting¹

Analyse du conflit et des interventions possibles de l'Union européenne dans le nord du Mali

Résumé de la Réunion

Objectifs:

- Analyse conjointe des causes du conflit au nord du Mali ;
- Analyse critique des interventions possibles de l'UE, en particulier le soutien à des procédures de médiation entre les parties en conflit.

Structure:

- Brainstorming informel sous les règles de confidentialité de Chatham House ;
- Sessions interactives mais facilitées qui poseront des questions spécifiques afin de mieux comprendre les dynamiques du conflit.

Participants (*sur invitation uniquement*):

- Experts issus des institutions européennes ;
- Experts indépendants originaires du Mali ou spécialisés dans l'étude de ce pays (en particulier du nord) ;
- Experts issus de la région du Sahel et d'initiatives africaines de construction de la paix.

Rapport de la réunion du 1er mars 2012

Ce rapport reprend les différentes analyses et recommandations discutées lors de la réunion. La réunion se déroulait sous les règles de Chatham House² ; les différents points mentionnés ci-dessous ne peuvent donc être attribués à aucun des participants (ni à titre individuel, ni au titre de leur organisation), et ils ne reflètent ni la position du projet CSDN dans son ensemble, ni celle du European Peacebuilding Liaison Office (EPLO), de ses organisations membres, du Service européen d'action extérieure (SEAE), ou de la Commission européenne. Pour plus d'informations sur cette réunion, vous pouvez contacter Catherine Woollard (cwoollard@eplo.org).

Introduction

Cette réunion avait pour objectif d'analyser les causes et dynamiques du conflit au nord du Mali et de considérer attentivement les possibilités d'intervention de l'Union européenne (UE), en particulier un éventuel soutien à une médiation entre les parties en conflit. Cette réunion rassemblait des experts indépendants originaires du Mali ou spécialisés dans l'étude de ce pays et des experts issus des institutions européennes.

¹ Le *Civil Society Dialogue Network* (CSDN) est un projet de trois ans financé par la Commission européenne afin de faciliter le dialogue sur la prévention des conflits entre la société civile et les décideurs de l'Union européenne. Le CSDN contribue à renforcer les capacités de prévention des conflits et la coopération post-conflit à l'échelle internationale et régionale (pour plus d'informations, veuillez visiter le site internet www.eplo.org). Le CSDN est administré par EPLO, le *European Peacebuilding Liaison Office*, en coopération avec le SEAE et la Commission.

² Les règles de Chatham House sont les suivantes : « Quand une réunion, ou l'une de ses parties, se déroule sous la règle de Chatham House, les participants sont libres d'utiliser les informations collectées à cette occasion, mais ils ne doivent révéler ni l'identité, ni l'affiliation des personnes à l'origine de ces informations, de même qu'ils ne doivent pas révéler l'identité des autres participants. »

Ce rapport reprend les points principaux soulevés par les participants à propos 1) des causes profondes du conflit ; 2) des acteurs-clefs du conflit ; 3) des possibilités de médiation ; et 4) leurs recommandations pratiques pour l'UE.

(1) Les causes profondes du conflit et les éléments déclencheurs d'évènements violents

Un clivage nord/sud très présent dans les discours et les schémas mentaux

Ce clivage dans les discours et les perceptions des acteurs s'explique notamment par les différences de colonisation au sud et au nord du pays (administration directe / indirecte) et les larges distances qui séparent la frontière nord de la frontière sud. Lors de l'indépendance, il existait une grande méconnaissance entre le nord et le sud, et une certaine méfiance liée au projet français d'Organisation commune des régions du Sahara (l'OCRS, créée en 1957 et qui n'a pas survécu à la vague d'indépendances). Même si à l'époque le projet OCRS a été rejeté par les décideurs nord-maliens, la théorie du complot selon laquelle on voudrait priver les sud-Maliens du Sahara est encore prégnante.

A cela s'ajoute le **clivage « ethnique »** qui opposerait d'une part les communautés touarègues, populations nomades et pastorales, aux populations noires traditionnellement sédentaires. Cette opposition se construit également sur l'idée d'un renversement historique des relations de domination entre les Touaregs, anciens esclavagistes, et les populations noires qui dirigent actuellement le pays. La réalité de ce clivage ethnique est contestée : pour plusieurs participants, ce clivage est artificiel et date de la colonisation, alors même que tous ces différents groupes vivaient ensemble sans conflit majeur (voir paragraphe sur les facteurs climatiques pour expliquer le changement de situation). Cependant, ce clivage est souvent repris dans les discours des parties au conflit. Par exemple, le terme « Touaregs » est utilisé pour désigner un ensemble homogène, parfois confondu avec le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), alors que le MNLA ne se compose pas que de Touaregs et que de nombreux Touaregs ne font pas partie de ce mouvement.

Les faiblesses de l'Etat malien

Le Mali est un **Etat unitaire** qui insiste dès l'indépendance sur l'intégrité de sa constitution et de son territoire. Pourtant, plusieurs participants notent l'absence de contrat social, de projet de construction de la nation pour l'ensemble du territoire. Le pouvoir central se montre incapable d'inclure véritablement les minorités du pays. A l'inverse, toute prétention de la partie Nord à obtenir un statut ou un traitement différent a tendance à susciter la méfiance du Sud. (Voir clivage nord/sud)

Les mesures de **décentralisation** suscitent également de nombreuses critiques car ceux qui gèrent les collectivités locales ne sont pas toujours considérés comme légitimes. Une personne peut en effet diriger une collectivité sans avoir obtenu la majorité des voix des électeurs si elle est choisie par la cour constitutionnelle.

Pour certains, Bamako délaisse le nord du pays, qui ne représente qu'un très faible pourcentage de la population du pays. Les investissements ne sont pas suffisants à la périphérie. Pour d'autres, la question du nord a toujours été une grande préoccupation et une véritable priorité du

gouvernement. Le problème réside davantage dans l'incapacité du gouvernement à gérer ce problème malgré les importantes sommes d'argent mises à sa disposition pour le faire.

D'ailleurs, **l'aide au développement** en soi forme un facteur de conflit de part son instrumentalisation. Ainsi l'aide versée par l'UE³ et d'autres bailleurs suscite des rumeurs sur qui en profite, qui manipule ces sommes. L'incapacité des bailleurs de fonds à mieux évaluer **l'impact de l'aide** est un sujet de préoccupation. En outre, **l'insuffisance des infrastructures**, notamment la mauvaise qualité des routes, empêche de développer le nord et de rapprocher populations du nord et populations du sud.

La **corruption**, en particulier de la justice, a également été mentionnée. Les **problèmes de gouvernance**, à tous les échelons, ne permettent pas de répondre adéquatement à l'évolution des besoins et des attentes de la société malienne.

Les facteurs climatiques et le manque d'alternatives socio-économiques

Le colonisateur avait relativement bien réparti l'usage des ressources et des espaces dans le nord du Mali entre les activités agricoles et les activités pastorales. Les communautés, spécialisées dans l'une ou l'autre de ses activités, vivaient en complémentarité. Cet ancien système ne marche plus principalement à cause des **sécheresses répétées** liées aux changements climatiques. Depuis les années 70-80, la **compétition pour les ressources** s'est développée entre populations sédentaires et nomades.

Par manque d'alternatives socio-économiques, tout le monde est devenu agriculteur, ce qui a encore réduit l'espace disponible pour les pâturages et a accru les tensions entre les individus et les groupes dans la région. Et l'Etat n'a pas été capable de gérer cette situation en aménageant une nouvelle répartition des ressources, ou en proposant des activités génératrices de revenus alternatives.

La crise alimentaire qui devrait toucher toute la région du Sahel dans les semaines et mois à venir risque d'aggraver encore cette compétition pour les ressources.

La présence d'Al Quaida au Magreb islamique (AQMI) et les réseaux criminels dans la région

La présence d'AQMI et de divers réseaux criminels a été facilitée par le laxisme de l'Etat malien à leur encontre et par les Etats européens qui ont payés plusieurs rançons, permettant ainsi le développement d'activités (criminelles ou de bienfaisance) dans la région.

Pour certains participants, la présence d'AQMI, de trafiquants de drogue et d'activités de recel d'otages contribue de manière importante au conflit en ralentissant la sécurité et le développement dans la région. Cette présence fournit également une motivation supplémentaire pour garder l'Etat hors de cette zone. Pour d'autres participants, il ne s'agit pas d'un facteur fondamental dans le conflit entre le MNLA et le gouvernement.

Le degré de collusion entre AQMI, les réseaux criminels et les populations du nord d'une part, et entre AQMI, les réseaux criminels et les cercles du pouvoir à Bamako d'autre part a fait l'objet d'âpres discussions entre les participants qui n'ont pas réussi à se mettre d'accord. On peut

³ L'appui financier de l'UE au Mali pour la période 2008-2013 s'élève à 583 millions d'euros – dont 50 millions sont spécifiquement destinés à soutenir la Stratégie de l'UE pour la sécurité et le développement au Sahel.

toutefois établir une distinction entre les activités liées uniquement à l'appât du gain, et celles fondées sur des revendications idéologiques et politiques.

La frustration quant à l'application des précédents accords de paix

Si le pacte national de 91-92 a apporté quelques progrès, l'échec des accords passés (en particulier des accords d'Alger) a alimenté les frustrations. Les accords passés ont été décrits comme inexécutables et non-inclusifs car la société civile était absente lors des négociations.

Les accords précédents prévoyaient notamment que les populations du nord prendraient davantage en charge leur propre sécurité. Pour certains participants, cela explique la destruction des nouvelles casernes construites récemment dans le nord du pays. Cette version a été contestée par d'autres participants, pour qui les attaques contre les chantiers des casernes n'étaient pas le fait de civils mais plutôt des réseaux criminels craignant que la présence de l'armée ne les empêche de poursuivre leurs activités illégales.

La répression contre les civils

Après les rébellions au nord du Mali (en 63-64 et dans les années 90), l'armée malienne a perpétué de nombreux massacres sur les civils, par exemple à Kidal. Pour certains participants, il s'agissait d'une revanche de l'armée qui n'avait pas pu maîtriser militairement les rebelles du nord. Le souvenir de ces répressions est très présent dans le nord du pays. Ce type de répression a poussé une partie de la population dans les bras de la rébellion. La situation risque de se répéter aujourd'hui, suite à la répression contre les populations d'origine touarègue installées dans le sud.

La fluidité et la complexité des mouvements touaregs

Selon certains participants, la culture politique des peuples touaregs se caractérise par une forte tendance à la scission. Dès qu'un désaccord apparaît, le groupe se divise. Pendant la rébellion des années 90, le mouvement rebelle s'est scindé en 11 mouvements différents en l'espace de deux ou trois ans.

La crise libyenne

La crise libyenne et la chute de Kadhafi ont également joué un rôle accélérateur dans le conflit. Le retour d'anciens combattants de la guerre en Libye a permis d'augmenter l'arsenal du MNLA ainsi que son savoir-faire militaire.

(2) Les acteurs clefs du conflit

Acteurs internationaux :

- **L'Union Africaine**
- **La France**, ancien colonisateur, et qui aurait reçu des émissaires touaregs.
- **L'Union européenne**
- Les **Etats-Unis d'Amérique** et **l'armée américaine** (USAFRICOM)
- Les télévisions et autres **médias occidentaux**. Ces faiseurs d'opinion peuvent donner une image positive ou négative des acteurs et influencer les rapports de force, comme ce fut le cas pour le Mouvement Nigérien pour la Justice. Pour l'instant ils ne jouent pas un rôle fondamental dans la dynamique du conflit mais cela pourrait changer.

- Les **ONG occidentales**
- Le mouvement berbère, à travers les associations amazighs existant dans plusieurs pays occidentaux, notamment la France et la Belgique.
- La **diaspora malienne** : est-elle structurée ? Pourrait-elle servir de relais pour des négociations ?

Acteurs régionaux :

- **Al Qaeda au Maghreb Islamique (AQMI)** : le mouvement s'intègre progressivement au sein des populations locales, notamment par le biais de mariages.
- Les **trafiquants de drogues et d'otages** : l'économie de la drogue comprend de nombreux acteurs : convoyeurs, producteurs, le rôle d'AQMI a également été évoqué, ainsi que l'existence de relais à Bamako.
- Les populations touarègues au niveau régional – un risque de contagion étant à prendre en compte.
- Les pays voisins :
 - L'**Algérie**, qui joue un rôle clef, et a servi de facilitateur par le passé.
 - Le **Burkina Faso**.
 - Le **Niger**.
 - La **Mauritanie**, qui se montre bienveillante à l'égard de la rébellion parce que Bamako a toujours été assez laxiste vis-à-vis d'AQMI.
 - **La Libye** - et la disparition de Kadhafi, qui jouait à la fois un rôle régulateur et dé-régulateur dans la région, en distribuant des fonds.
- **Les réfugiés** dans les pays voisins : Niger, Burkina Faso, Mauritanie et Algérie.
- **La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)** : a-t-elle un rôle à jouer ? La question est restée en suspens.

Acteurs nationaux :

- **L'Etat malien** :
 - La classe politique
 - L'armée
 - Les différents niveaux de prise de décision (les autorités locales)
- Les **milices** adossées (et parfois confondues) avec l'armée régulière : ces milices, telles que Ganda Koy en 1994-1995 ou les milices imrade et arabe créées en 2006 pour lutter contre Ibrahim Ag Bahanga, sont établies ou soutenues par l'armée – et ce malgré des lettres de représentants de la société civile avertissant les autorités des dangers d'une telle stratégie. Cette stratégie continue d'être utilisée aujourd'hui.
- **Le Mouvement national de Libération de l'Azawad (MNLA)**, une organisation politique et militaire créée fin 2011 et qui réclame le droit à l'autodétermination du nord du Mali. Lors de cette session, un participant a remarqué qu'au lieu d'adopter la traditionnelle stratégie « *hit and run* » [c'est-à-dire une stratégie de harcèlement de l'Etat central qui vise à obtenir des concessions], l'une des spécificités du MNLA était d'avoir adopté une stratégie d'occupation, de

contrôle du territoire. C'est également la première fois que les velléités de séparatisme sont aussi affirmées. Mais le MNLA a-t-il la capacité d'offrir un projet de gouvernance à la région ? D'après les participants, la rébellion actuelle n'est pas en mesure de gouverner le territoire contrôlé. Cependant, pour certains participants, l'Etat ne l'est pas non plus et les populations de la région sont habituées à se gérer seules.

- Les autres groupes rebelles : Le **Mouvement islamique de Libération de l'Azawad (MILA)** et **le groupe d'Iyad**.
- Le **Mouvement national de l'Azawad (MNA)** : il peut être intéressant d'analyser ce précurseur du MNLA pour mieux comprendre sa trajectoire historique.
- Les **acteurs religieux** qui ne sont pas liés à AQMI.
- Les **populations déplacées**.

Acteurs locaux :

- Les **autorités étatiques locales**.
- Les **leaders traditionnels**.
- Les différentes **communautés locales**
Les communautés arabes, touarègues, songhays, peuls, qui sont parfois en conflit – pour certains participants cependant, ces conflits intercommunautaires sont instrumentalisés, notamment par les milices. Or ces conflits sont très fluides : les réseaux d'alliances changent très régulièrement.
- Le **réseau de plaidoyer pour la paix**, qui, même s'il ne représente pas toutes les communautés du nord, tente de faire entendre la voix des communautés qui sont rarement entendues. Il se heurte cependant au système malien clientéliste et consensuel qui ne sait pas intégrer les discours de plaidoyers novateurs.
- Les **ex-officiers libyens**, revenus au Mali. D'après certains participants, ils s'étaient préparés depuis longtemps à ce conflit, qui a été déclenché par leur retour. Ils ont apporté à la rébellion des armes et leur savoir-faire militaire.
- Les **entreprises d'exploitation minières**.
- L'**écosystème médiatique local**.
- Les **femmes** jouent un rôle important au nord comme au sud. A Bamako, des femmes de militaires ont manifesté pour exiger du président Touré une solution rapide. Au nord, les femmes étaient déjà très engagées au sein du MNA, surtout dans la région de Kidal. Plusieurs sont actuellement en prison. Elles sont un levier important car il s'agit d'une insurrection d'hommes et de femmes.

Pendant cette session, les participants ont également évoqué :

- La disparition du **romantisme pro-touareg** à l'étranger comme une caractéristique particulière de la situation actuelle, car celui-ci avait joué un rôle important de légitimation lors de rébellions précédentes.
- Les **transformations religieuses**, qui sont représentées par une multitude d'acteurs et peuvent aider à comprendre la dynamique des interactions entre les différents acteurs du conflit.

(3) Quelles possibilités de médiation face au conflit?

Lors de cette session, il fut demandé aux participants de répondre aux questions suivantes :

- **Dans le contexte du conflit nord-malien, quelles sont les parties qui aujourd'hui pourraient/devraient faire partie de la table de négociation?**
- **Qu'est-ce qui les fera s'asseoir à la table des négociations ?**
- **Qui peut les amener à négociation, avec quels moyens ?**

Séparément, les participants ont été invités à faire savoir s'ils jugeaient que les conditions sont actuellement réunies pour une telle négociation (voir ci-après).

Un consensus s'est dégagé parmi les participants pour désigner comme acteurs principaux : l'Etat malien, le MNLA, un facilitateur (pas encore identifié), mais aussi les populations civiles qui doivent être impliquées dans le processus. Des acteurs régionaux et internationaux sont également à prendre en compte, mais seulement dans un deuxième temps, avec un rôle de soutien discret et indirect aux efforts de facilitation.

L'Etat malien :

Il se dit prêt à négocier sur tout, sauf l'indépendance du nord. Cependant les autorités se trouvent dans une situation difficile en termes de légitimité : le mandat du président Touré se termine normalement en avril ; le gouvernement a été élu avec un pourcentage très bas et vient de subir une tentative de coup d'état.

Le MNLA :

On peut noter que ce mouvement est celui de « l'Azawad », il ne se limite pas aux Touaregs. En outre, il ne parle que du Mali, et n'évoque pas de confédération touarègue au-delà des frontières maliennes actuelles.

Ce mouvement est beaucoup plus fort militairement que les précédentes révoltes armées. Il occupe une partie du terrain : quelques villes et quelques positions stratégiques. Mais le problème de sa représentativité se pose aussi. Il n'est constitué que d'un millier de personnes et le mouvement présente des risques d'effritement. Sa position politique n'est pas claire aux yeux des participants : le mouvement souhaite-t-il réellement l'indépendance ou davantage d'autonomie ? Le terme « indépendance » est-il utilisé stratégiquement pour avoir davantage de poids dans les négociations à venir ? Il semble qu'il reflète surtout l'exaspération de certaines populations après 50 ans de gestion inadaptée de la région.

Pour certains participants, il faut mettre l'accent sur le développement pour régler les problèmes dans la région. Pour d'autres, un plan de développement comme au Niger ne suffira pas car les

rebelle souhaitent avant tout un changement des structures - sans que les détails pratiques de ce changement ne soient nécessairement définis.

L'inclusion des populations civiles – éviter les erreurs des accords précédents

Les participants ont beaucoup insisté sur l'importance d'inclure les populations civiles dans les processus de négociation, et notamment les populations affectées par les violences, au nord comme au sud du Mali. D'après les participants, c'est l'une des leçons que l'on peut tirer des processus passés, qui ont échoué par manque de représentativité et de légitimité. Trop souvent, on s'est appuyé sur la première personne prête à négocier parmi les rebelles pour signer des accords qui ont alors nourri la frustration des populations et formé le terreau de rébellions futures. La situation actuelle fournit l'opportunité d'engager réellement les populations civiles et d'obtenir leur consentement sur un nouveau « contrat social » qui permettrait une paix durable.

Quels acteurs régionaux et internationaux pourraient jouer un rôle dans des négociations ?

- L'**Algérie**, qui a joué un rôle primordial par le passé, et qui est réticente à toute intervention des Nations Unies, de la CEDEAO ou du Burkina Faso. Des participants ont suggéré que l'Union européenne approche l'Algérie.
- Le **Burkina Faso**
- La **CEDEAO**
- L'**Union africaine**
- **La France** ou l'**Union européenne** ? Certains participants ont formulé une préférence pour une approche multilatérale, plutôt qu'une intervention de la France.

La situation est-elle mûre pour une négociation ?

Du point de vue **militaire**, la situation n'est pas mûre pour une négociation. D'un côté, le MNLA continue à progresser. De l'autre, l'armée refuse de négocier en situation de faiblesse. Pour certains participants, la situation peut évoluer rapidement sur ce plan. Pour d'autres, la situation ne sera jamais mûre militairement et ne peut se régler par la force.

Du point de vue des positions **politiques**, la situation ne semble pas mûre non plus, avec une pierre d'achoppement importante sur le terme « indépendance ». Cependant les participants pensent qu'une **facilitation par des tiers pourrait aider l'Etat malien et le MNLA à mieux définir leurs besoins** et à articuler leurs positions et discours.

Pour faire « mûrir » la situation, un participant a également suggéré de **soutenir des initiatives de paix locales et civiles** similaires au pacte de Bourem qui avait rassemblé Touaregs et Songhays en 1994 et marqué le premier pas vers la marche à la paix de 1996. Ce type d'initiative coûte très peu et permet d'obtenir des résultats importants à moyen terme.

Cependant, pour un autre participant, la situation actuelle est très différente de 1994. Il s'agit aujourd'hui d'une révolte armée contre l'Etat mais pas (encore) d'une guerre civile. L'objectif premier devrait être plutôt d'éviter que ce conflit ne prenne une tournure civile et ethnique.

Pour certains participants, une fois qu'un cessez-le-feu aura été obtenu entre l'Etat et le MNLA, il sera important d'**organiser une grande consultation/conversation** avec la population du Mali à tous les niveaux: 1) d'abord au sein des communautés, par exemple entre Touaregs pour discuter du type de confédération touarègue qu'ils veulent former au sein de l'Etat malien moderne ; 2)

entre les communautés du nord : touarègues, songhays, arabes, etc ; 3) et entre le nord et le sud du pays.

Plusieurs questions concernant l'ordre dans lequel procéder ont été soulevées par les participants :

- Serait-il préférable de négocier d'abord un cessez-le feu, puis d'organiser des élections transparentes ?
- La consultation/conversation doit-elle avoir lieu avant ou après les élections ? Pourrait-elle commencer dès maintenant ?
- Quel impact pourrait-avoir **la crise alimentaire** (qui devrait toucher le nord comme le sud dans les mois à venir) sur ces processus ? Va-t-elle retarder ou accélérer leur mise en place ?

Ces questions sont restées en suspens, mais plusieurs participants ont évoqué des **préalables** à toute forme de négociation:

- que l'Etat malien **reconnaisse le MNLA** comme un interlocuteur. Pour l'instant l'Etat parle de « brigands », de « voyous » pour le désigner;
- que la **protection des populations civiles**, au nord comme au sud, soit assurée;
- que l'Etat malien **reconnaisse les crimes commis** contre les populations civiles en 1963 et dans les années 1990. Selon d'autres participants cependant ce type de mesure pourrait davantage alimenter les tensions.

Des participants ont également noté que les populations d'origine touarègue qui vivaient à Bamako ont fui la capitale suite aux violences dont elles ont été victimes, ce qui risque de les empêcher de participer pleinement aux élections présidentielles.

(4) Quelles options pour l'Union européenne?

- **Lancer un dialogue national inclusif** sur les besoins et les objectifs de toutes les franges de la population, sur deux à cinq ans, qui pourrait être financé/soutenu par l'UE, mais géré par les Maliens. Ce processus pourrait prendre la forme d'une **Commission nationale**, éventuellement dirigée par l'ancien président Konaré, avec pour objectif que tous les maliens puissent se saisir du problème, sans langue de bois.
- **Soutenir les efforts des Suisses**, qui ont acquis la confiance des communautés locales du nord, ou **s'inspirer de leur approche**.
- **Travailler avec les acteurs religieux** : par exemple le Haut Conseil Islamique qui a diffusé des messages d'apaisement dès début février et qui a eu un impact déterminant sur les exactions à Bamako. Ce type d'acteur est très écouté et légitime au sud comme au nord.
- **Soutenir des figures tutélaires maliennes consensuelles**.
- **Soutenir un effort de facilitation** auprès des parties pour les aider à définir leurs besoins et articuler leurs positions, et même **soutenir un effort de médiation**, à condition que les Maliens se choisissent eux-mêmes un médiateur.

- **Soutenir un dispositif d'urgence pour les déplacés internes et les réfugiés dans les pays voisins.**
- **Préparer l'éventualité d'un report des élections.** En effet, d'après certaines sources, les fichiers électoraux ne sont toujours pas prêts. Le problème de la sécurité se pose également. Mais si les élections sont reportées : qui va préparer les élections ? Qui va gérer les problèmes au nord du Mali entre-temps, et avec quelle légitimité ? Il faut également envisager les risques de coup d'Etat.
- Un participant a suggéré que l'UE soutienne **une démilitarisation de la zone nord avec mise en place d'une mission d'observation**, afin d'assurer la sécurité nécessaire à la mise en place d'activités humanitaires et de dialogue avec les populations civiles. Une telle opération pourrait être mise en place avec la Force en attente de la CEDEAO. En revanche, il ne s'agirait pas d'une dépolitisation de la région, et les policiers ne seraient pas nécessairement retirés.
Plusieurs participants ont toutefois émis des doutes quant à la faisabilité de cette option qui serait probablement rejetée par l'Etat et les populations locales. Les accords d'Alger prévoyaient un allègement de la présence des forces armées, mais pas jusqu'à une démilitarisation. Un participant a également mis en doute la capacité de la Force en attente de la CEDEAO à effectuer une telle opération.
- **Avoir un message ferme et clair** sur les conditions dans lesquelles l'UE peut ou ne pas continuer à soutenir le Mali. L'UE promet la démocratie et les droits de l'homme. Elle ne peut pas soutenir un gouvernement de transition non-démocratique ou des atteintes aux droits des populations civiles.
- **Réviser la Stratégie européenne pour la sécurité et le développement au Sahel⁴.** Jusqu'à maintenant l'attention était principalement portée sur AQMI, les réseaux de trafic de drogue et le développement économique. Il faudra repenser cette stratégie en incluant davantage les questions de consolidation démocratique, consolidation de la paix, lutte contre la pauvreté et réconciliation nationale.
- **Aider à repenser la décentralisation** administrative du Mali afin qu'elle soit plus adaptée aux besoins des populations pastorales.
- **Aider à diversifier l'économie locale**, notamment par la **scolarisation**. Développer des alternatives socio-économiques viables permettra également de lutter plus efficacement contre le trafic de drogue qui est malheureusement la seule activité économique lucrative dans la région.

⁴ http://eeas.europa.eu/delegations/mali/documents/press_corner/20110929_fr.pdf